



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mme Valérie VISIERE

Enseigne : **GWADA SECRETAIRE INDEPENDANTE**

Adresse : Résidence Clémence, lot 21, Macaille – 97121 Anse Bertrand

Téléphone : 06.90.29.22.78

<http://www.gwada-secretaire-independante.coconews.com>

E-mail : gwadasecretaireindependante@gmail.com

SIRET 798 576 062 00037 – APE 8219Z

*Dispensée d'immatriculation en application de l'article L 123-1-1 du Code de Commerce.
TVA non applicable, article 293 B du CGI.*

1- Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Mme Valérie VISIERE et de son client dans le cadre de la vente des prestations de services suivantes :

- Prestation d'assistance administrative (secrétariat, retranscription audio...)
- Prestation d'assistance commerciale (devis, factures, relances, publipostage...)
- Préparation des documents destinés à l'Expert-Comptable

Toute prestation accomplie par Mme Valérie VISIERE pour le compte d'un client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions générales de vente et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions. Le client renonce ainsi à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

2- Lieux et Tarifs

Lieux : Les prestations prévues à l'article 1 pourront être réalisées indifféremment dans les bureaux du Client ou dans ceux de Valérie VISIERE, après accord de chacun.

Tarifs : Toute prestation commandée par un client et exécutée par Mme Valérie VISIERE est due par ce même client. Les tarifs sont révisables chaque année au 1er janvier. Les prix sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils ne sont pas majorés du taux de TVA, le statut d'auto-entrepreneur impliquant une franchise de TVA, selon l'article 293 B du CGI.

Pour tout déplacement sur site supérieur à 15 kms ou pour tout déplacement occasionné durant une prestation, des frais de déplacement de 0,60 € / km seront facturés au Client. Ces frais sont révisables chaque année.



Une majoration pourra être appliquée pour les urgences selon les délais suivants :

Majoration travail urgent (moins de 6 h) : + 25 % / Majoration week-ends, soirs et jours fériés : + 50 %

Les frais de poste engagés par Mme Valérie VISIERE seront refacturés au Client à prix coûtant.

Un acompte de 35 % sera demandé à l'acceptation du devis. Le solde devra être payé à réception de facture.

Toute commande n'est enregistrée qu'à compter de la date à laquelle le règlement de l'acompte et le devis signé sont parvenus à Mme Valérie VISIERE.

3- Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

4- Conditions de paiement

Sauf stipulation contraire, les prix sont payables à Mme Valérie VISIERE à réception de facture par chèque, virement ou espèces. Mme Valérie VISIERE ne débutera ses prestations de services qu'à réception :

- Du devis signé précédé de la mention « *bon pour accord* »
- Des conditions générales de vente signées
- D'un chèque ou d'un virement correspondant à l'acompte de 35 % valant réservation ferme.

5- Retard de paiement

Si, le premier jour suivant la date d'échéance de paiement mentionnée sur la facture, le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues de cette même facture, il devra verser à Mme Valérie VISIERE des pénalités de retard, au taux d'intérêts légal majoré de 3 points. Celles-ci seront exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

Elles courent de plein droit le jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le 31ème jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée.

Les pénalités de retard sont égales à 10 % du montant de la facture par mois de retard.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros; elle sera due de plein droit et sans formalité par le professionnel en situation de retard.



6- Rétractation

Les suspensions ou annulations de contrat ne seront acceptées que si elles sont signifiées par pli recommandé avec A.R. au plus tard 7 jours francs après signature du devis. L'acompte ne sera pas restitué. Passé ce délai, le contrat annulé tardivement sera facturé, même s'il n'a pas été exécuté. Les contrats partent de la date de leur signature.

7- Modalités de réalisation et de livraison des prestations

Mme Valérie VISIERE s'engage à mettre en œuvre, directement ou indirectement, les moyens techniques et humains nécessaires permettant d'assurer les prestations de services demandées par le Client. Mme Valérie VISIERE s'engage également à restituer les documents et travaux effectués pour le compte du Client à celui-ci par l'un des différents moyens retenus lors de l'acceptation du devis : remise en main propre, mail, courrier postal (frais d'expédition à la charge du Client), coursier (frais d'expédition à la charge du Client).

Les délais de livraison indiqués pour l'envoi postal lors de la prise de la commande avec le client ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont aucunement garantis dans la mesure où ils ne dépendent pas de Mme Valérie VISIERE, mais du transporteur choisi par le client. Par voie de conséquence, tout retard dans la livraison des travaux ne pourra pas donner lieu au profit du client à l'annulation de la commande ou au bénéfice de dommages et intérêts.

Le choix du transport par voie postale et les risques induits sont supportés en totalité par le client, y compris en cas de colis manquant ou détérioré lors de l'acheminement postal.

8- Limitation des responsabilités et force majeure

Lorsque la prestation est terminée, Mme Valérie VISIERE n'assume plus aucune responsabilité. Tout dommage consécutif à la réalisation des prestations ne pourra entraîner la responsabilité civile de Mme Valérie VISIERE, conformément au droit commun, que pour autant que le Client démontre que les dommages ont pour cause directe une défaillance dans la réalisation de ces prestations par Mme Valérie VISIERE. Mme Valérie VISIERE sera responsable de la bonne exécution de ses prestations, sauf en cas de force majeure ou de cas fortuit. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-paiement ou retard de paiement par le Client du transport ou de toute autre prestation (droits de douane par exemple) nécessaire à la bonne exécution de l'expédition
- Non ou mauvaise exécution des consignes figurant sur les notes de synthèse et études fournies par Mme Valérie VISIERE
- Perte des données transmises par Mme Valérie VISIERE au Client

Force majeure : La force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil. Ainsi, Mme Valérie VISIERE n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'incendie, d'inondation, d'interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de matériels, ainsi qu'en cas de grèves totales



ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de Mme Valérie VISIERE, telles que les grèves de transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc... La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par Mme Valérie VISIERE des obligations contractuelles du devis, de la commande ou des présentes conditions générales de vente.

9- Obligation de collaboration

Le Client remettra à Mme Valérie VISIERE toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations dûment acceptées dans le devis.

10- Propriété intellectuelle

Sauf convention contraire dans les conditions particulières, tout document écrit en vue d'être utilisé par le Client restera la propriété de Mme Valérie VISIERE jusqu'au paiement de la totalité du montant des factures relatives à la prestation de services.

11- Confidentialité

Mme Valérie VISIERE considère comme confidentiel, et s'interdit donc de divulguer, toutes les informations, documents, données fournis par le client pour l'accomplissement de la prestation.

12- Informatiques et libertés

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne par Mme Valérie VISIERE. Le Client dispose donc d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition s'agissant des informations le concernant, dans les délais prévus par la loi et la réglementation en vigueur.

13- Loi applicable et juridiction

Les présentes Conditions Générales de Vente et les relations contractuelles y afférentes sont régies par le droit français. Tout litige directement ou indirectement relatif aux relations contractuelles de Mme Valérie VISIERE avec le Client est de la compétence exclusive des Tribunaux de Commerce de Pointe à Pitre.